



SAISON 6

A photograph showing the back of a seated audience in a conference room. A presentation screen is visible in the background. The text 'SAISON 6' is overlaid in white capital letters in the upper center of the image.

COMMENT LE CAC 40 RÉPOND-IL AUX QUESTIONS DES INVESTISSEURS ?

Présentation des résultats le 8 janvier 2026 à 11h30

ORDRE DU JOUR

- Mot d'introduction
- Contexte de l'étude & résultats globaux
- Rétrospective synthétique
- Présentation de la campagne de questions écrites 2026
- Explication des résultats de quatre questions
- Entretien avec Kering
- Q&A



Aurélie Baudhuin
Présidente du FIR



Martial Cozette
Co-pilote de la campagne de questions ESG



Léopold Legros
Analyste ESG chez Phitrust



Marie-Claire Daveu
Directrice RSE affaires instit. chez Kering



Alix Roy
Responsable ISR chez Ecofi



Luisa Florez
Présidente de la Commission D&E du FIR



Sacha Salmon
chargé de mission dialogue et engagement au FIR



Dejan Glavas
Directeur de l'Institut "AI for Sustainability" à l'ESSCA



Louibia Vexlard
Co-pilote de la campagne de questions ESG

2

MOT D'INTRODUCTION



Aurélie Bauduin,
Présidente du FIR

LES RÉPONSES DE LA CAMPAGNE DE QUESTIONS ÉCRITES 2025



Principes de la campagne :

- Questions liées aux angles morts de la CSRD / subdivisées en sous-parties
- Intégration des controverses
- Analyses réalisées par 33 analystes ESG membres + expertises externes

Nouveautés de la campagne :

- Une question personnalisée par entreprise
- Plus de granularité dans la notation : des notes entre 0 et 3 arrondies au quart près (0,25)
- Une étude pour mesurer le lien de corrélation entre recours aux renvois vers la documentation publique et niveau de note obtenu

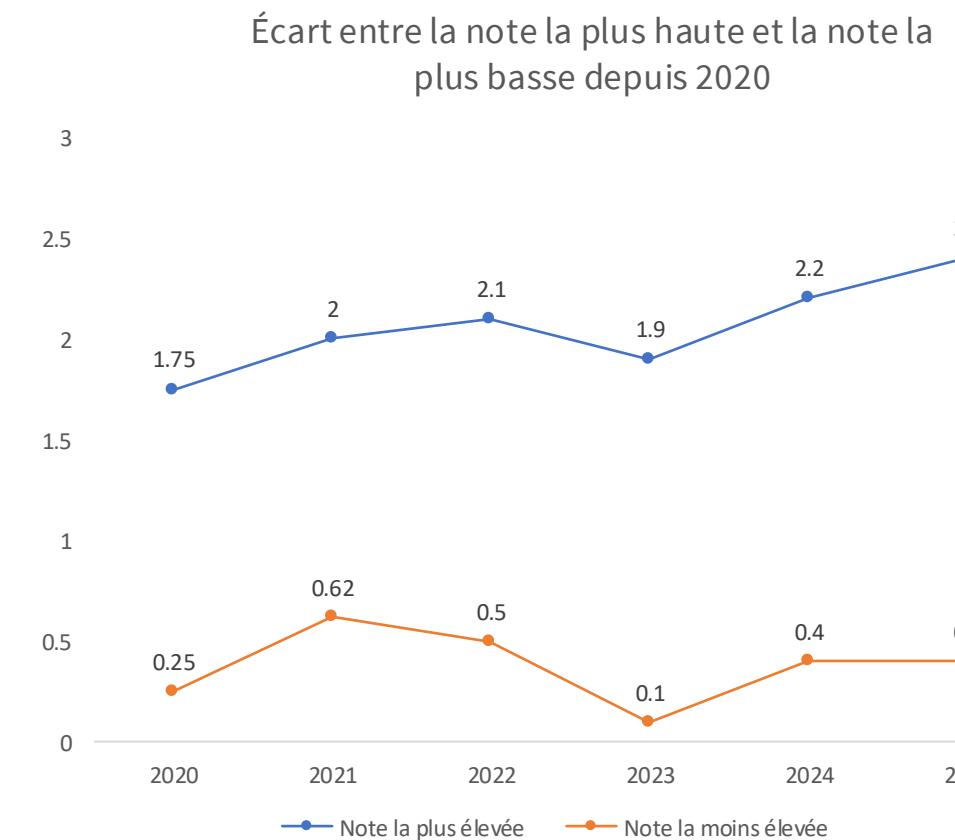
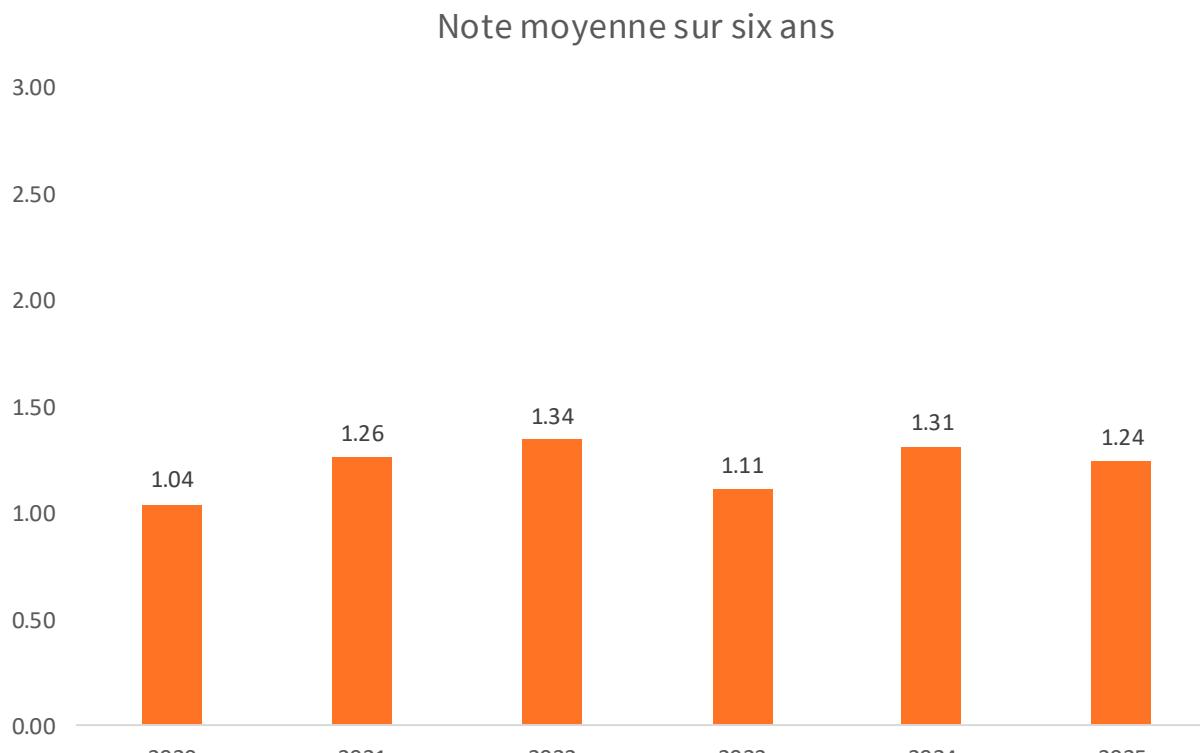
LES RÉSULTATS GLOBAUX



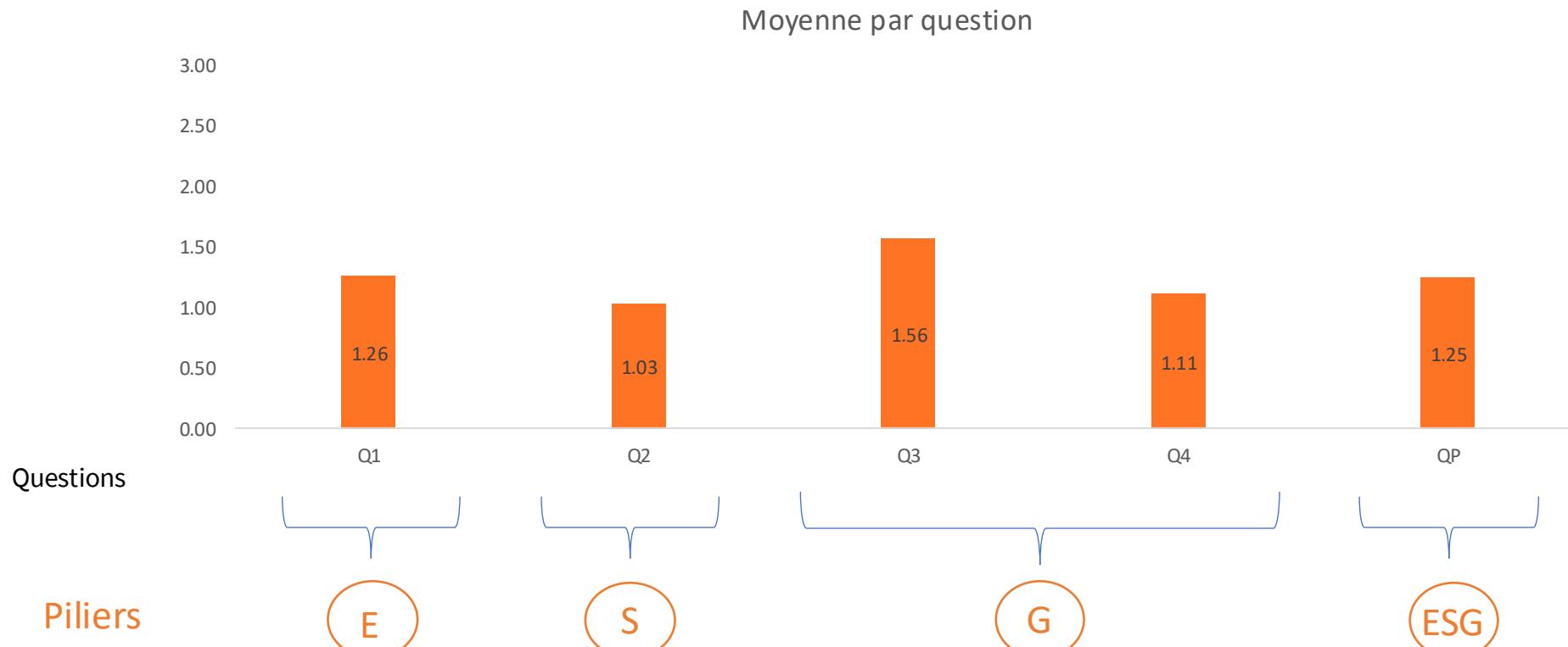
Note : 200 réponses du CAC 40

Moyenne générale : **1,24/3** (vs 1,31/3 en 2024)

RÉTROSPECTIVE SYNTHÉTIQUE SUR 6 ANS



MOYENNE PAR QUESTION



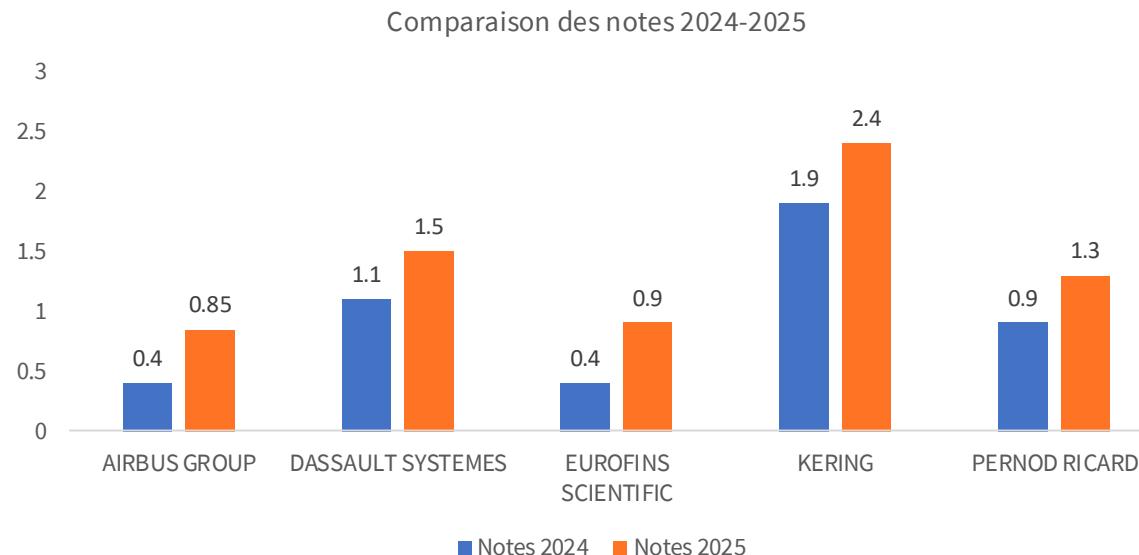
	Questions	Thèmes
Q1	Sobriété	NEW
Q2	Niveau de vie décent des travailleurs de la chaîne de valeur	
Q3	Compétences RSE du CA	
Q4	Gouvernance de l'IA	NEW
QP	Question personnalisée	NEW

Seules les questions 2 et 3 sont comparables à 2024 :
 - Q2 : 1,03/3 (vs 1,13 en 2024)
 - Q3 : 1,56/3 (vs 1,75 en 2024)

RÉTROSPECTIVE SYNTHÉTIQUE PAR RAPPORT À 2024

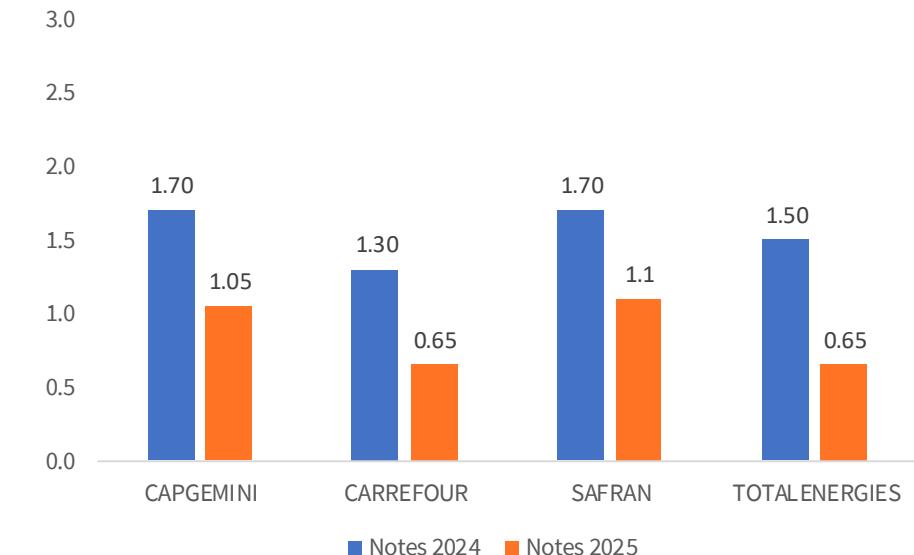


Les entreprises qui ont le plus progressé*



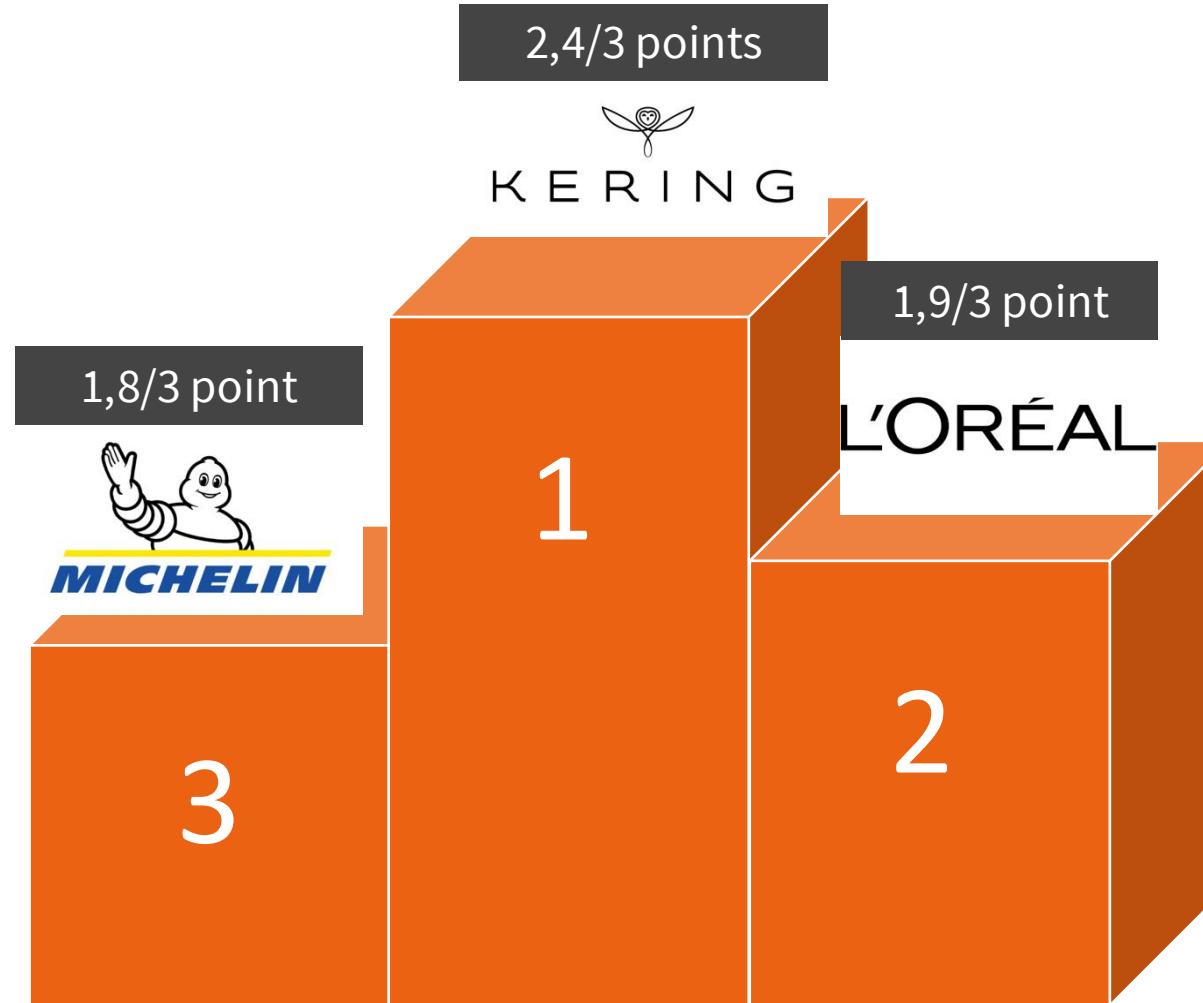
Les entreprises qui ont le plus baissé*

Comparaison des notes 2024-2025



* Les calculs ont été réalisés sur la base des 10 questions de 2024 et des 5 questions de 2025. Les notes par question étaient auparavant arrondies à l'entier le plus proche ; en 2025, elles le sont désormais au quart de point (0,25). Cette évolution méthodologique limite la comparabilité stricte des résultats entre les deux années.

LE PALMARÈS DE 2025



ÉTUDE ENTRE LA CORRÉLATION ENTRE NOTES ET RENVOIS

Le FIR a mené une étude pour comprendre si les renvois vers les DEU et autres documents publics permettaient de répondre aux questions posées.

Classement en 2 groupes avec 3 cas de figure :

- Degré de réponse : l'entreprise a répondu, l'entreprise a partiellement répondu, l'entreprise n'a pas répondu à la question posée
- Degré de citation : faible : < 3 renvois par réponse, moyen : entre 3 et 6 renvois ; fort : > 6 renvois

Degré de citation / Degré de réponse	À répondu	À partiellement répondu	N'a pas répondu
Faible	Non-excessif	Non-excessif	Non-excessif
Modéré	Non-excessif		
Élevé	Non-excessif		Excessif

Sur les questions 1, 2 et 3 pour lesquelles le nombre de renvois étant important, un écart de -0,8 point a été constaté entre les entreprises ayant eu un recours jugé excessif aux renvois et les autres

PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE 2026 :

4 questions écrites



► 3 questions génériques

Pilier E & S Q1 : Transition Juste

Pilier S Q2 : Niveau de vie décent dans la chaîne de valeur

Pilier G & S Q3 : Impact sociaux de l'IA

Objectif : réaliser une lecture attentive et approfondie des rapports avant la formulation des questions, afin de renvoyer aux entreprises le miroir de leur communication externe en explicitant ce que nous comprenons de leurs politiques sur les trois thématiques. Les entreprises sont ensuite invitées à compléter, réagir et donner leurs objectifs à venir sur le sujet.

Cette démarche s'appuie sur l'usage de l'intelligence artificielle (partenariat avec Iceberg Data Lab) qui permet de structurer l'analyse des informations publiquement disponibles et d'assurer une lecture homogène des disclosures.

► 1 question personnalisée

Objectif : poser une question sur un ou plusieurs aspects insuffisamment couverts par la communication de l'entreprise et évaluer sa capacité à apporter une réponse claire, honnête et étayée, y compris sur les sujets complexes.

APPROFONDISSEMENT DES RÉSULTATS AVEC LES ANALYSTES DE LA CAMPAGNE

4 questions génériques

QUESTION 1

Selon la définition du GIEC, « Les politiques de sobriété (sufficiency policies) recouvrent les mesures et les pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande en énergie, en matériaux, en terres, en eau, tout en assurant le bien-être de toutes et tous, dans le cadre des limites planétaires ». La sobriété renvoie à des démarches multiples qui peuvent se traduire au niveau de la limitation ou modération de la demande (réparabilité, intemporalité de l'offre, marketing de la modération, etc.) ou de celles de l'offre (réduction du nombre de gammes et/ou produits, production à la demande, etc.) mais aussi au niveau des ressources et matières (sur les moyens et intrants comme l'intensité en matières ou sur les produits finis (réduction des emballages, suppression de tout élément non indispensable à l'usage du bien qui n'obérit pas la satisfaction finale essentielle), etc.)

- a) Le concept de sobriété est-il intégré dans la construction de votre stratégie environnementale ? Si oui, quelle définition en avez-vous ? Si non, utilisez-vous un autre concept dont l'objectif est équivalent selon vous ? Si oui, le(s)quel(s) ? Pourriez-vous le(s) définir ?
- b) Comment appliquez-vous le concept de sobriété en termes d'utilisation des ressources et dans vos offres tout au long de votre chaîne de valeur ? Avez-vous calculé la part de vos activités (exprimée en chiffre d'affaires ou équivalent) couverte par ce concept ?
- c) Pourriez-vous fournir des exemples concrets de succès récents d'actions mises en place pour intégrer la sobriété dans votre modèle d'affaires ? Avec quel(s) indicateur(s) vous assurez-vous de l'effectivité de ces mesures ? Quelles difficultés avez-vous pu rencontrer avec vos clients ou vos principaux fournisseurs dans la mise en œuvre de démarches de sobriété ?
- d) Comment conciliez-vous sobriété et rentabilité de vos activités ?

QUESTION 1



Selon vous, combien d'entreprises du CAC 40 déclarent avoir intégré le concept de sobriété dans leur stratégie environnementale ?

A. 9 entreprises

B. 17 entreprises

C. 28 entreprises

QUESTION 1



Selon vous, combien d'entreprises du CAC 40 déclarent avoir intégré le concept de sobriété dans leur stratégie environnementale ?

A. 9 entreprises

B. 17 entreprises

C. 28 entreprises

Réponse C: Parmi les 40 entreprises analysées, 28 déclarent avoir intégré le concept de sobriété dans leur stratégie environnementale. Ce taux élevé peut s'expliquer par la pluralité de définitions et recouvre des pratiques très hétérogènes, reflétant le manque d'uniformité dans les définitions de la sobriété.

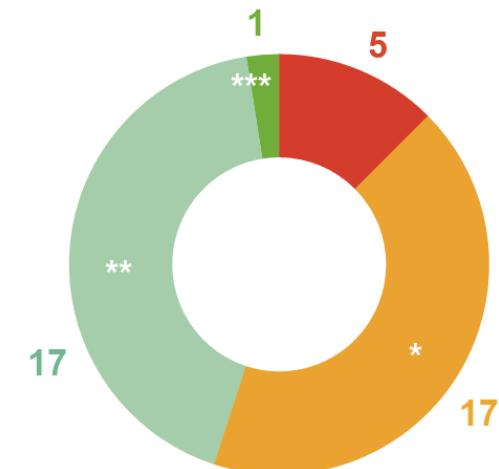
QUESTION 1 : Sobriété

Résultats globaux

► Moyenne

1,26 / 3

► Répartition des notes



► Meilleure note



VEOLIA

QUESTION 2

- a) Comment garantissez-vous un niveau de vie décent (salaire décent, protection sociale, épargne de précaution et autres avantages, type aide au logement) à ces travailleurs ? Quels sont les travailleurs concernés (fournisseurs rang 1, 2 et 3, l'ensemble de vos fournisseurs stratégiques, le personnel non salarié...) ?

Principaux critères évalués :

- Méthodologie adoptée : définition adoptée du salaire décent, partenariat avec un organisme (FWN, GLW, etc.), etc.
- Mesures mises en place
- Place des partenaires sociaux

- b) Avez-vous identifié et cartographié les risques et obstacles au versement d'une rémunération décente et de prestations sociales dans votre chaîne de valeur (exemples : métiers à risque, pays à risque, contexte réglementaire local, inflation, compétitivité, opacité des pratiques des fournisseurs...) ? Quelles mesures spécifiques prenez-vous pour réduire les risques liés à ces métiers (revue annuelle et corrections des écarts, mise en place de mesures incitatives pour les fournisseurs...) ?

- c) Est-ce que le respect d'un niveau de vie décent est un critère de sélection dans le choix de vos fournisseurs ou soustracteurs ? Dans quelle mesure ce critère est-il déterminant ?

- d) Si vous avez adopté une politique pour garantir un niveau de vie décent à tous ou certains des travailleurs de votre chaîne de valeur / indépendants, quels résultats avez-vous obtenus ? Quelle est votre feuille de route pour l'avenir (mesures et quantification, exemple d'indicateurs, suivi des indicateurs et des progrès, élargissement du périmètre...) ?

- e) Comment vous assurez-vous que les engagements pris par vos fournisseurs, sous-traitants, franchisés sont mis en oeuvre ? Dans le cas où une controverse est établie au sujet d'un fournisseur, comment réglez-vous la situation (arrêt du contrat, dialogue et engagement...) ?

Principaux critères évalués :

- Certification indépendante (FWN, Living Wage BC...)
- Indicateurs de suivi
- Mode de contrôle : analyse documentaire, audit, équipes dédiées à la vérification des informations fournies, dispositif d'alerte...
- Procédure de gestion des controverses : réaction en cas d'alerte, mesures correctives, etc. (des exemples seraient les bienvenus)

QUESTION 2



Quel est le montant d'un salaire décent – selon la définition du Fair Wage Network – pour un travailleur au sein d'un foyer composé de 2 adultes et 2 enfants en région parisienne ?

A. 1,5 x le SMIC

B. 1,9 x le SMIC

C. 2,5 x le SMIC

QUESTION 2



Selon vous, en 2024, quel est le montant d'un salaire décent – selon la définition du Fair Wage Network – pour un travailleur au sein d'un foyer composé de 2 adultes et 2 enfants en région parisienne ?

A. 1,5 x le SMIC

B. 1,9 x le SMIC

C. 2,5 x le SMIC

Réponse B : En 2024, selon FWN, le montant d'un salaire considéré comme décent pour un foyer de 4 personnes en région parisienne s'établit à 3 303€ bruts mensuels à soit près de 1,9 x le SMIC (1747,20€). Dans le reste de la France ce montant passe à 2 113€

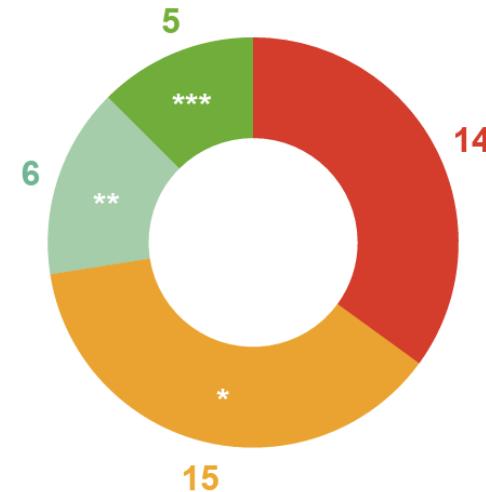
QUESTION 2 : Salaire décent

Résultats globaux

► Moyenne

1,03 / 3

► Répartition des notes



► Meilleures notes

DANONE
KERING



HERMES
L'ORÉAL
SCHNEIDER ELECTRIC

QUESTION 3 : Compétences durabilité du conseil

- a) Publiez-vous une matrice des compétences des administrateurs ? Est-elle nominative (par administrateur) ? Présente-t-elle de manière granulaire les compétences liées à la durabilité (listant en détail les compétences de chaque administrateur au-delà de la RSE/de l'ESG/de la durabilité : climat, biodiversité, droits humains, diversité et inclusion, transition énergique, social et chaîne de valeur, incidence financière du climat...) ?
- b) Sur quelle base considérez-vous qu'un administrateur justifie de compétences en matière de RSE ou de durabilité ? Avez-vous défini des prérequis/critères pour chacune de ces compétences ? Si oui, lesquels ?
- c) Pour chaque administrateur détenant une compétence de durabilité (en mentionnant leur nom et prénom), pourriez-vous lister les compétences spécifiques ainsi que la nature de ces compétences (expérience, profil scientifique/ chercheurs, expertise réglementaire, formations spécialisées) ?
- d) En matière de transparence, publiez-vous les éléments suivants ? Pour chaque case à laquelle vous avez répondu par la négative dans le tableau ci-dessus, pourriez-vous donner ces informations ?

QUESTION 3



Selon vous, sur la base des déclarations faites par les entreprises du CAC 40, quelle est la part d'administrateurs jugés compétents en matière de durabilité ?*

A. 46 %

B. 68 %

C. 73 %

* Cette part est calculée hors administrateurs représentant les salariés. La part de 2024 s'élevait à 59 % et a été recalculée à 64 % hors administrateurs représentant les salariés.

QUESTION 3



Selon vous, sur la base des déclarations faites par les entreprises du CAC 40, quelle est la part d'administrateurs jugés compétents en matière de durabilité ?*

A. 46 %

B. 68 %

C. 73 %

Réponse C : Selon les réponses, la part d'administrateurs compétents en matière de durabilité est de 73% (soit une hausse de 9 points par rapport à 2024)

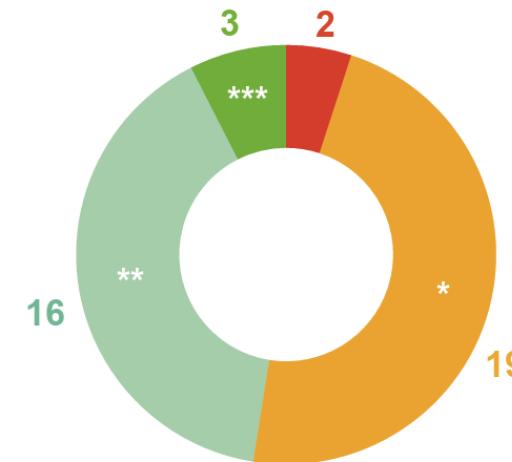
QUESTION 3 : Compétences durabilité du conseil

Résultats globaux

► Moyenne

1,56 / 3

► Répartition des notes



► Meilleure note



KERING
MICHELIN
PUBLICIS

QUESTION 4 : Intelligence artificielle

a) Vision/maîtrise :

- Quelles sont les activités et les métiers de votre entreprise qui sont d’ores et déjà impactés par le recours à l’intelligence artificielle (IA) ?
- Quels sont ceux qui seront impactés par l’usage de l’IA à moins d’un an, à moyen terme (entre un et trois ans) et à long terme (plus de trois ans) ?
- Quels sont ceux qui, selon vous, ne seront pas ou peu impactés dans un proche avenir ?

b) Impacts :

- Avez-vous mesuré les impacts directs et indirects actuels générés par le recours à l’IA par votre entreprise sur la consommation d’énergie (électricité et eau notamment) ? Avez-vous réalisé des projections de l’évolution de la consommation d’énergie résultant de l’usage de l’IA ? À quelle(s) échéance(s) ? Merci d’apporter des informations chiffrées.
- Avez-vous identifié les conséquences sociales du recours à l’IA par votre groupe ?
- Quels sont les problèmes éthiques soulevés par l’utilisation de l’IA par votre société ?
- Pour chacun de ces trois domaines (énergétique, social et éthique), intégrez-vous les potentiels impacts décelés dans vos décisions d’investissement ? Quelle organisation avez-vous mise en place et quelles dispositions avez-vous prises pour réduire les impacts ou les éliminer (merci d’être précis et d’illustrer vos propos par des exemples adéquats) ?

c) Dépendance :

- Combien de systèmes d’IA sollicitez-vous ?
- Avez-vous anticipé une éventuelle dépendance vis-à-vis de vos fournisseurs de système d’IA ?
- Si oui, comment avez-vous répondu ou envisagez-vous de répondre à ce risque ?

QUESTION 4



Selon vous, quelle part des entreprises ne communique aucun chiffre sur les impacts énergétiques de l'IA ou de l'IT en général ?

A. 82,5%

B. 41,5 %

C. 18,5 %

QUESTION 4



Selon vous, quelle part des entreprises ne communiquent aucun chiffre sur les impacts énergétiques de l'IA ou de l'IT en général ?

A. 82,5%

B. 41,5 %

C. 18,5 %

Réponse A : 82,5% des entreprises ne communiquent aucun chiffre sur les impacts énergétiques de l'IA et l'IT en général. Seules 17,5% des entreprises le font, soit 7 entreprises (Axa, Bouygues, Engie, Kering, LVMH, Michelin et Renault)

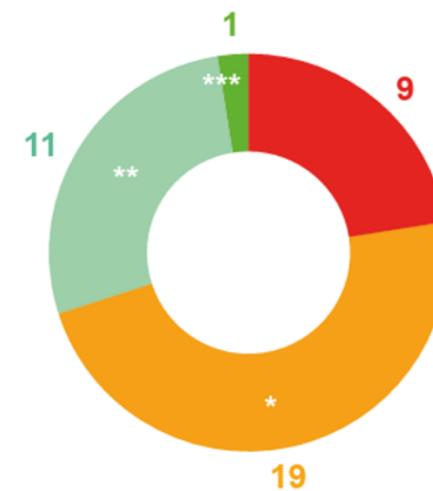
QUESTION 4 : Intelligence artificielle

Résultats globaux

► Moyenne

1,10 / 3

► Répartition des notes



► Meilleure note



KERING

Entretien avec Marie-Claire Daveu

Directrice RSE et affaires institutionnelles du Groupe Kering

Q & A

Merci pour votre attention !

Pour toutes questions ou remarques, vous pouvez nous contacter à l'adresse engagement@frenchsif.org